



AZIMUT IRP

Formation ÉLABORER ET RÉDIGER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE

Formations complémentaires



AZIMUT IRP
FORMATIONS - CONSEILS - EXPERTISES
LIGNE DIRECTE : 07 66 87 99 12

E-MAIL
info@azimut-irp.fr

ADRESSE
539 route de Flagy, 74570 Groisy

PROGRAMME DE LA FORMATION

Une obligation légale

- Les règles d'adoption du règlement intérieur.
- L'application et la modification du règlement intérieur.
- La durée de validité.

Le contenu du règlement intérieur

- Les clauses obligatoires : focus sur les attributions et responsabilités des membres du bureau (Secrétaire, Trésorier, Adjoint) et le processus budgétaire (de l'établissement à l'approbation des comptes).
- Les clauses facultatives (mais vivement recommandées).
- Les clauses interdites.

Construire son règlement intérieur à partir d'un modèle type avec le formateur.

- Organiser le fonctionnement du CSE pour le rendre efficace. Identifier vos besoins pour négocier des améliorations dans votre statut.



DURÉE
1 JOUR



CIBLE
Élus titulaires et suppléants du CSE



PRÉ-REQUIS
Aucun